



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## développement durable

Question écrite n° 26697

### Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur le récent rapport du Conseil économique, social et environnemental relatif à la « transition énergétique ». Le CESE préconise de « privilégier les énergies renouvelables à fort potentiel de développement et générant des emplois qualifiés non délocalisables ». Elle souhaite savoir comment le Gouvernement entend répondre à cette préconisation.

### Texte de la réponse

La volonté de mettre en oeuvre une transition énergétique seule à même d'atteindre l'objectif contraignant de 23 % en 2020, comme d'apporter des réponses durables à la crise climatique, au renchérissement des ressources pétrolières et au besoin d'un mix électrique sûr et équilibré, constitue l'un des engagements majeurs du Gouvernement. Cette transition doit passer notamment par la diversification du mix de la production électrique, un effort massif sur l'efficacité énergétique et par le développement des énergies renouvelables. Le Gouvernement y est particulièrement attaché. Avec la mise en place des budgets carbone, et d'une programmation pluri-annuelle de l'énergie (PPE), le projet de loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte instaure des dispositifs permettant de piloter la transition vers un système énergétique plus renouvelable. La PPE, révisée tous les cinq ans, sera l'outil fixant les trajectoires de développement des EnR, tenant compte des enjeux de développement des filières industrielles sur le territoire, de mobilisation des ressources énergétiques nationales et de créations d'emplois. Les recommandations émises par le Conseil économique, social et environnemental (CESE), seront donc prises en compte dans le cadre de l'élaboration de cette PPE.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Isabelle Le Callennec](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26697

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable et énergie

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 mai 2013](#), page 5211

**Réponse publiée au JO le :** [30 décembre 2014](#), page 10846